

PERMANENCES FRANCE SERVICES

Permanence des IMPÔTS	TOUS LES MARDI	DE 09:00 à 12:00
Permanence JURIDIQUE	TOUS LES 1^{er} MERCREDI DU MOIS	DE 09:00 à 12:00
Permanence CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE LUZENAC	TOUS LES 3^e JEUDI DU MOIS	DE 09:00 à 12:00

Permanence au bureau de Poste d'AX LES THERMES
Place ROUSSEL
09110 AX LES THERMES

Ouvert :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Mercredi de 9h00 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Tél : 05 34 09 20 01

Mail : ax-les-thermes@france-services.gouv.fr